

**2016-06-090-DR/CPA**

**nomenclature: 1.1.9**

\* Transmission électronique via le Tiers de Télétransmission homologué "landespublic" (ALP1)

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 30 JUIN 2016

### **OBJET : ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LA PASSATION DE MARCHES D'ASSURANCES**

L'an deux mille seize, le trente juin, à vingt heures. Le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur LESPADÉ, Maire.

#### **PRÉSENTS**

M. LESPADÉ, Mme NOGARO, M. PERRET, Mme DUFAU, M. DUBERT, Mme DUPRE, M. GONZALES, Mme DESTOUESSE, M. LAURENT, Mme CORRIHONS, Mme MOUNIER, M. SALLABERRY, M. COUTIER, Mme CAMBRONERO, M. GARANS, Mme PICAT, M. DUBUS, Mme SAINT-AUBIN, Mme BISBAU, Mme PERIMONY-BENASSY, M. SAUBIETTE, Mme MONTAUCET, Mme DELAVENNE, M. CLAVERIE

Sortie de M. LESPADÉ aux points n°2016-06-072-DR/FIN, n°2016-06-074-DR/FIN, n°2016-06-076-DR/FIN et n° 2016-06-078-DR/FIN

#### **ABSENTS REPRÉSENTÉS**

M. LAPEBIE	procuration à	Mme MONTAUCET
Mme BAULON	procuration à	Mme NOGARO
Mme BIRLES	procuration à	M. COUTIER
M. HERVELIN	procuration à	Mme DUFAU
M. LECERF	procuration à	Mme SAINT-AUBIN

#### **ABSENTS EXCUSÉS**

M. AJA, Mme FAURE

#### **ABSENTS**

M. ROBLES, M. POULAERT

**SECRÉTAIRE DE SEANCE : Mme NOGARO**

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 24

23 (points n°2016-06-072-DR/FIN, n°2016-06-074-DR/FIN, n°2016-06-076-DR/FIN et n°2016-06-078-DR/FIN)

Nombre de pouvoirs: 5

Nombre de votants : 29

28 (points n°2016-06-072-DR/FIN, n°2016-06-074-DR/FIN, n°2016-06-076-DR/FIN et n°2016-06-078-DR/FIN)



**2016-06-090- DR/CPA - ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LA PASSATION DE MARCHÉ D'ASSURANCES**

Afin de mutualiser les besoins, Monsieur le Maire propose de regrouper les marchés d'assurances pour la Ville et pour le Syndicat Intercommunal du Parc des Sports Boucau Tarnos.

Ces marchés concernent l'assurance responsabilité civile, la protection fonctionnelle, l'assistance juridique, les dommages aux biens, la flotte automobile et l'assurance autocollaborateurs pour la ville de Tarnos uniquement.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Entendu son Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2121-29,

Vu l'ordonnance 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et notamment son article 28 sur les groupements de commandes

Vu la convention constitutive du groupement de commandes pour la consultation relative à la passation de marchés d'assurances pour la Ville de Tarnos et pour le Syndicat Intercommunal du Parc des Sports

**DELIBERE**

**DECIDE** de procéder à la constitution d'un groupement de commandes,

Ce groupement permettra d'organiser les consultations, d'attribuer et signer les marchés et de procéder à leur exécution, ainsi que les modifications de marchés s'y rattachant,

**AUTORISE** M le Maire à signer la convention de groupement de commande ainsi constitué

**PRECISE** que le Maire de TARNOS sera le coordonnateur du groupement.

**PRECISE** que les dépenses résultant des contrats d'assurances seront inscrites aux Budgets de la Commune et du Syndicat Intercommunal du Parc des Sports

**Vote: 27**

Pour: 27

Mme Delavenne et M. Claverie ne prenant pas part au vote

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

(suivent les signatures)

Pour extrait certifié conforme

Tarnos, le 1<sup>er</sup> juillet 2016

Le Maire

